

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20210202-2</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Séance du 02 février 2021 à 18h30</u></b></p> <p>L'an <b>deux-mille-vingt-et-un</b> du mois de février le <b>deux</b> le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni à la Salle des Cossies à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 03 février 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 25 janvier 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents (26)</u></b></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Gérard MANCHEC, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Magali MEINIER, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD (arrivé à 18h36), Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Sophie GEHIN.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration (3)</u></b></p> <p>Christine GUEY a donné procuration à Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE a donné procuration à Jean-Luc MIESKE, Denis TISSERAND a donné procuration à Sylvie WERNY.</p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>Françoise PAICHEUR</b> a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

**OBJET : AVANCEMENTS DE GRADE – CREATIONS/SUPPRESSIONS DE POSTES**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des avancements de grade 2021, il est proposé :

- d'accepter la promotion de 7 agents à compter des dates indiquées,
- de supprimer les emplois d'origine dès la date effective de l'avancement.

Le tableau des créations et de suppressions de postes, au titre des avancements de grade s'établit comme suit :

<b>Suppressions</b>	<b>Date de création</b>	<b>Créations</b>	<b>Motifs</b>
<i>Adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	<i>03/02/2021</i>	<i>Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Agent de maîtrise</i>	<i>03/02/2021</i>	<i>Agent de maîtrise principal</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Agent de maîtrise</i>	<i>01/07/2021</i>	<i>Agent de maîtrise principal</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Adjoint technique</i>	<i>03/02/2021</i>	<i>Adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Adjoint technique</i>	<i>03/02/2021</i>	<i>Adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Adjoint technique</i>	<i>01/11/2021</i>	<i>Adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	<i>Conditions statutaires</i>
<i>Auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>e</sup> classe</i>	<i>03/02/2021</i>	<i>Auxiliaire de puériculture principal 1<sup>ère</sup> classe</i>	<i>Conditions statutaires</i>

La Commission Personnel, réunie le 20 janvier 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, **à l'unanimité.**

- Approuve les créations des emplois décrits dans le tableau ci-dessus à compter des dates indiquées ainsi que les suppressions des emplois d'origine dès la date effective de l'avancement
- Autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 02 février 2021

**Le Maire**  
**Daniel BUCHWALDER**